



## certificat de capacité de mariage et RDV

Par **tamoud**, le **17/05/2011** à **18:26**

bonjour,

je suis un algerien,j'aimerais bien me renseigner sur la procédure des demarches sur le certificat de capacité de mariage(ccm),auprès du consulat de france à alger ainsi sur la prise de rendez-vous.mes questions sont comme suite:quel est le dossier à fournir soit pour moi et pour ma femme qui est française pour le jour de mon rendez-vous?est-ce que le dossier et le RDV pour l'entretien se font le même jour?.

je remercie d'avantage toute personne qui me fournira des informations sur mon sujet.

Par **Domil**, le **17/05/2011** à **20:35**

C'est au futur conjoint français de faire la demande de CCM. Elle devra fournir les mêmes documents que si elle se mariait en France.